

EFFETS STROBOSCOPIQUES

L'effet stroboscopique est mis en évidence lorsque le soleil est bas et que le ciel est dégagé de tout nuage. Il ne se produit que lorsque toutes les conditions suivantes sont simultanément réunies (gouvernement wallon, 2002) :

1. temps clair (soleil) ;
2. vent (rotation des pales) ;
3. orientation du soleil par rapport à l'éolienne portant l'ombre de cette dernière sur un lieu d'habitation ou de travail ;



EFFETS STROBOSCOPIQUES

Étendue :

- La littérature spécialisée signale que la projection d'ombres (effet stroboscopique) n'est perceptible qu'à proximité des éoliennes et n'engendre aucun risque pour la population (ADEME, 2004).
- L'ombre des éoliennes sur l'environnement humain est négligeable, puisqu'en moyenne son influence se limite à une distance de 250 à 300 m.
- La hauteur du moyeu de l'éolienne n'influe que peu sur la projection d'ombres.



EFFETS STROBOSCOPIQUES

Effets sur la santé humaine :

- Il n'y a pas de risques avérés de stimulation visuelle stroboscopique par la rotation des pales des éoliennes (Chouard, 2006).
- Marie Chagnon, de l'Agence de santé et des services sociaux de la Gaspésie-îles-de-la-Madeleine (2008), confirme aussi que l'effet stroboscopique n'a pas d'effets directs sur la santé humaine.
- Selon le MSSS, la possibilité de conséquences psychiques ou même neurologiques (effet épiléptogène) de l'effet stroboscopique, entraînées par l'observation soutenue de la rotation des pales, ne semble étayée par aucun cas probant (MAMR, n.d.).



EFFETS STROBOSCOPIQUES

Le plan d'aménagement du parc éolien Des Moulins prévoit une distance minimale de 500 m entre les éoliennes et les habitations.

Cette distance est supérieure aux 300 mètres recommandés afin d'éviter tout effet stroboscopique.



Période de questions

